

pieu du Cap Tourmente, fut tout l'entreprise noble de Caen, qui perdit ses terres et son titre en 1627 à la formation de la Compagnie des Cent-Associés'. (*Revue Canadienne*, 1885, p. 299).

2. La baronnie de Pobomcoup (en Acadie) en faveur de M. de Muis d'Entremont en 1651. D'Entremont porta le titre de baron de Pobomcoup jusqu'à sa mort, mais on ne peut trouver les lettres-patentes créant cette baronnie.

3. La baronnie des Islets en faveur de l'intendant Talon, le 14 mars 1671. (Lettres-patentes dans *Registre Insinuations du Conseil Supérieur*, 1663 à 1682, p. 41).

4. La baronnie de Portneuf en faveur de René Robineau, seigneur de Bécancour, en mars 1681. (Lettres-patentes dans *Registre insinuations du Conseil Supérieur*, 1679 à 1705, p. 6).

5. La baronnie de Longueuil en faveur de Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil, le 26 janvier 1700. (Lettres-patentes dans *Registre Insinuations du Conseil Supérieur*, 1679 à 1705, p. 131)

6. La baronnie de Beauville (en Acadie), en faveur de M. de Beauharnois, ancien intendant de la Nouvelle-France, le 25 juin 1707. (Lettres-patentes dans *Registre Insinuations du Conseil Supérieur*, 1704 à 1714).

Enfin, il y eut une châteltenie :

La châteltenie de Coulonge, en faveur de Louis d'Aillebout, le 9 avril 1657. (Les lettres-patentes érigeant la terre de Coulonge en châteltenie sont conservées aux archives du séminaire de Québec. Elles avaient été enregistrées au registre des Insinuations du greffe de la Sénéchaussée de la Nouvelle-France, juridiction de Québec, le 11 janvier 1658, mais ce registre est disparu. M. Ernest Gagnon a publié ces lettres-patentes dans ses *Feuilles Volantes*, p. 270). P.G.R.

LE SIEGE DE QUEBEC EN 1759

M. A.-G. Doughty, C. R. M., archiviste du Canada, a publié en 1901, sous le titre *The Siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham*, en six forts volume, une histoire du siège de Québec par les Anglais en 1759.

Dans le sixième volume de cet important ouvrage on trouve une liste complète des livres qui parlent du siège de Québec. La nomenclature comprend 198 numéros. Ceux qui veulent étudier l'histoire du siège de 1759 n'ont qu'à consulter et l'ouvrage de M. Doughty et les sources qu'il indique.